MAROL'INFOS

Bulletin d'information - n°186– février / mars 2025



LE MOT DU MAIRE

Jeudi 6 mars, l'équipe municipale et Nexity vous conviaient à une réunion d'information et de présentation du projet dit « du Chemin de la vigne ». S'inscrivant dans le cadre du plan d'urbanisme approuvé en juillet 2019, ce nouveau quartier comptera à terme une quarantaine de pavillons et une résidence sénior composée d'autant de logements. Pour ce dernier point, notez qu'il ne s'agit pas d'un EHPAD, mais d'appartements adaptés pour le maintien à domicile.

Les personnes intéressées par le projet peuvent laisser leurs coordonnées à la mairie. Nous nous chargerons de les transmettre à l'aménageur.

Les nombreuses questions posées lors de cette soirée ont révélé une certaine inquiétude de la part des riverains. La circulation dans le quartier était au centre des débats. Il va sans dire que les habitants des rues adjacentes seront consultés. Un groupe de réflexion leur sera ouvert et nous pourrons ensemble réfléchir aux diverses options qui s'offrent à nous.

Le Marol'Infos vous tiendra au courant de l'évolution de ce projet.

Bon début de printemps à toutes et à tous.

Le Maire
Julien POIREAU



Travaux : p 3



Atelier des petites mains : p 3



Manifestations : p 12

RÉUNION PUBLIQUE SUR LE FUTUR LOTISSEMENT DU CHEMIN DE LA VIGNE

Ce projet dans les cartons depuis de nombreuses années arrive à son stade de faisabilité avec la société Nexity. Il s'agira très probablement du dernier projet d'ampleur dans ce domaine sur notre commune avec la loi ZAN -zéro artificialisation nette- qui impose de ne plus construire sur de nouveaux terrains sans rendre l'équivalent à la nature à l'horizon 2050.

Tant que le projet n'était pas suffisamment mature, la municipalité avait fait le choix de ne pas communiquer des informations incomplètes ou erronées.

Aussi, une réunion publique de présentation du dossier a-t-elle été organisée le jeudi 6 mars 2025 à 19 heures au Foyer Rural.

Une foule nombreuse et attentive était présente. De nombreuses personnes sont restées debout, toutes les chaises de la salle étant occupées.

Quelques inquiétudes ont pu être levées et des remarques entendues.







Voici ci-dessous un résumé du projet et de son agenda et un plan du futur quartier.

Ce lotissement futur est implanté sur la zone 1AU (à urbaniser) prévue dans le PLU de juillet 2019.

Il longe le chemin de la Vigne depuis le bâtiment des services techniques jusqu'à la déviation de CD 411.

Il est porté par la société Nexity.

Il comporte une quarantaine de terrains à bâtir (libre choix du constructeur) d'une surface autour de 400 m².

Ils seraient commercialisés à un prix autour de 85 000 €.

Une bande de 75 mètres inconstructibles le long du CD 411 comportera un merlon d'environ 3 mètres de haut pour une protection phonique et visuelle.

Une résidence senior de quarante logements en location (du T1 au T3) sera bâtie à l'arrière des services techniques.

La hauteur des bâtiments ne devra pas dépasser 10 mètres de hauteur soit un RC + 1 étage + comble ou RC + combles aménageables.

AGENDA : La Société Nexity va déposer le Permis d'Aménager auprès de la Communauté de Communes fin mars 2025.

Cette dernière a trois mois pour rendre son avis.

Si celui-ci est positif, elle lancera la pré-commercialisation des terrains.

Quand elle aura obtenu au moins 50 % de la totalité des terrains réservés, elle lancera les fouilles archéologiques.

A l'issue, elle entamera les travaux de voirie et de réseaux qui dureront environ six mois.

Si vous êtes d'ores et déjà intéressés par un terrain ou un logement senior, faites-vous connaître auprès de la mairie de Marolles-sur-Seine avec vos coordonnées et votre téléphone que nous transmettrons à Nexity.

Jean-Pierre PAVIOT
Adjoint à l'urbanisme

TRAVAUX

Quelques photos de travaux réalisés ces dernières semaines par les agents de nos services techniques :





Le réaménagement du rond-point route de Bray en minéral pour le passage des bus.



Le futur jardin partagé en bas de la rue du Bois Moine prend forme. Une clôture a été construite pour protéger si possible les futures cultures des incursions des sangliers;

Dans quelques semaines, les semailles vont commencer.





Le nouveau terrain de jeu de boules chemin des Iles prend forme.

Dans quelques semaines, les joueurs pourront en prendre possession.



Les murs en caillebotis et en bois qui seront ensuite végétalisé, sur la plaine sportive





L'ATELIER DES PETITES MAINS

Une nouvelle association qui a besoin de vous !

Le mois d'avril s'annonce festif dans notre village, grâce à une initiative spéciale dédiée à la célébration de Pâques ! L'association « l'Atelier des Petites Mains » avec l'aide de nombreux bénévoles, a décidé de créer des décors magnifiques qui égayeront notre commune et mettront en avant l'esprit joyeux de cette période printanière.

Tout au long du mois d'avril, vous pourrez admirer des décorations thématiques installées dans divers lieux emblématiques de Marolles-sur-Seine. Des cloches colorées suspendues aux arbres, des œufs haut en couleurs, des fleurs éclatantes et des lapins en tous genres seront visibles sur la place de la mairie, le long du bord de Seine et dans d'autres espaces publics. Ces créations artistiques visent à apporter une touche de magie et de joie à notre quotidien, tout en célébrant l'arrivée du printemps.

Et nous vous invitons à vous promener dans le village pour découvrir ces magnifiques décors et à partager vos photos avec vos amis et votre famille. C'est l'occasion parfaite de créer des souvenirs inoubliables et de profiter de l'ambiance conviviale qui règne à Marolles-sur-Seine

De plus, n'oubliez pas que la chasse aux œufs, un événement très attendu, se déroulera bientôt au bord de la Seine. Les décorations contribueront à rendre cette journée encore plus mémorable pour les enfants et leurs familles.

Un grand merci à l'association des Petites Mains et à tous les bénévoles qui ont consacré leur temps et leur créativité à embellir notre village. Grâce à vous, Marolles-sur-Seine se prépare à accueillir Pâques avec joie et enthousiasme !

A très bientôt pour célébrer ensemble cette belle fête !

MAROLLES AU FIL DES RUES

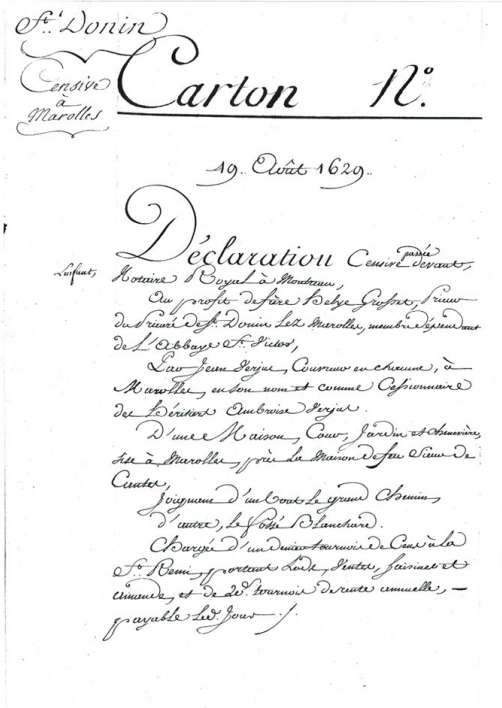
La rue Blanchard et le chemin des Petites Coupes





Nous avons choisi de parler de ces deux voies de la commune en même temps parce qu'il s'agissait autrefois du royaume des maraîchers. En effet, tous les terrains compris entre les deux rues faisaient l'objet d'une culture intensive de légumes. Mais, nous vous en reparlerons plus tard.

Parlons d'abord de la rue Blanchard. Ce nom nous interpelle puisqu'à Marolles, nous ne donnons pas de nom de personnes aux rues. Mais là, il s'agit d'un nom très ancien, correspondant certainement comme Lasnier et Mannequin à des personnages ayant gravité autour du château fort dont nous avons déjà parlé.


St Donin
Censive de Marolles
Carton N°
19 Août 1629
Déclaration
Lenfant Notaire Royal à Montereau

Nous en avons pour preuve un acte du 16 août 1629 passé devant Lenfant, notaire royal à Montereau pour la vente au profit du prieur de Saint-Donain « d'une maison, cour, jardin et chaumière, sise à Marolles près de la maison de feu sieur de Cantet joignant d'un bout le grand Chemin, d'autre le fossé Blanchard,.... » (document trouvé dans les archives du prieuré de Saint-Donain et conservé aux Archives Nationales à Paris).

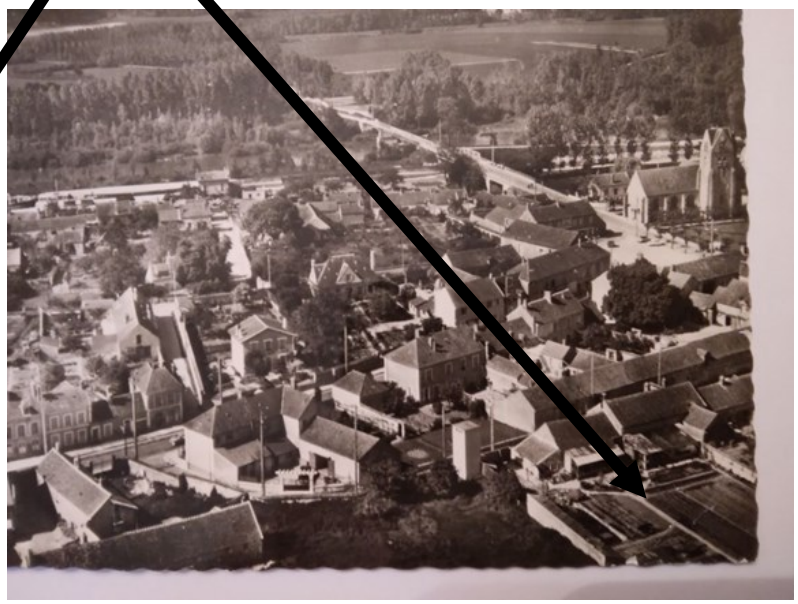
Nous pouvons donc en déduire que le fossé qui se situait le long du château au niveau de la grande rue actuelle s'appelait le fossé Blanchard et que notre rue y conduisait.



Cette rue présente la particularité de n'avoir d'un côté que des granges de maisons donnant sur la Grande rue et de l'autre quelques maisons neuves et des maisons anciennes de maraîchers.

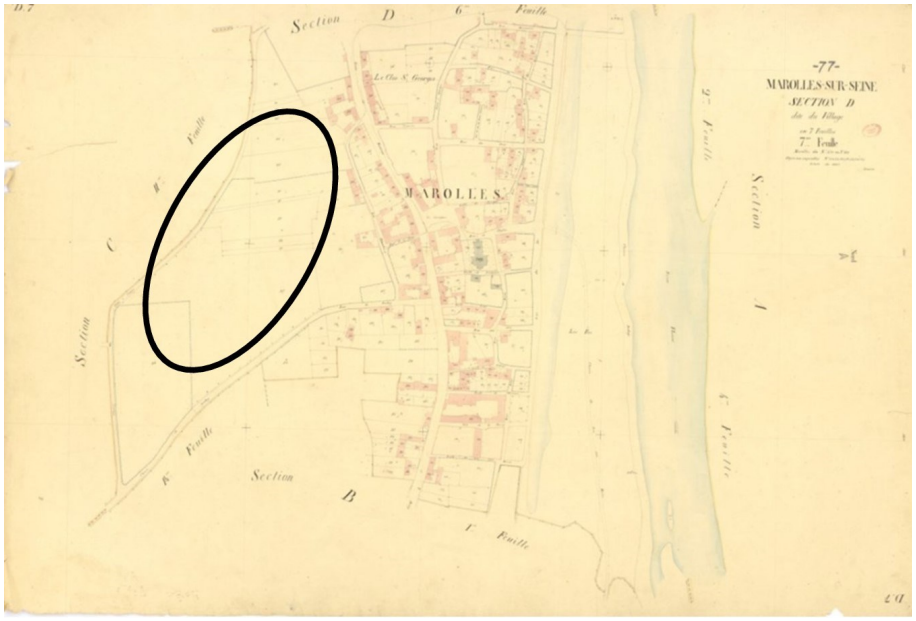
Sur les cartes postales, nous voyons bien les parcelles cultivées sur ce secteur qui allait jusqu'au chemin des Petites Coupes.





Comme son nom l'indique, il s'agissait de petites parcelles comparées aux champs de grande culture de la plaine.

Sur le cadastre de 1809, nous voyons bien que tout l'espace compris entre la rue Blanchard et le chemin des petites Coupes ne comportait aucune construction et qu'il s'agissait de petites parcelles d'où le nom de chemin des Petites Coupes.



Trois maraîchers se partageaient le secteur en 1950 :

- Monsieur Cardot Lucien qui avait succédé à son beau-père monsieur Fiacre Lault. Son exploitation dont le siège se situait rue de Saint-Donain totalisait 1 hectare 82 ares 76 centiares dont 85 ares en qualité de propriétaire. 50 ares étaient des terres arrosables, 1 hectare 26 ares 76 centiares non arrosable et 6 ares en châssis.
- Monsieur Carlei Octave exploitait 73 ares dont 46 en qualité de propriétaire. L'ensemble était arrosable.
- Monsieur Harlingue René exploitait 2 hectares 67 ares 64 centiares dont 27 ares 98 centiares en qualité de propriétaire. 30 ares étaient arrosables et 1 hectare 45 ares non arrosables. S'y ajoutaient 92 ares 64 centiares de blé – avoine.

Mais tout à une fin. Et le début des années 1960, la modernisation de l'agriculture a eu raison de ce secteur maraîcher. Dès cette époque, des constructions neuves se sont implantées progressivement ne laissant que quelques vergers. De même que la société Petit, battage agricole, s'installe en 1964 au 11 rue Blanchard dans des hangars neufs. S'y ajoutent trois maisons construites pour les ouvriers de l'entreprise.



Il ne reste aujourd'hui que le souvenir des beaux légumes frais.

Jean-Pierre PAVIOT
Adjoint à l'urbanisme

L'A.S.M TENNIS DE TABLE

Une année exceptionnelle !

Courant février et mars, les jeunes joueurs et adultes de Marolles ont fait honneur à leur club lors des compétitions régionales UFOLEP A et B. Réunis pour des journées placées sous le signe de la compétition et de la convivialité, ils ont su se démarquer face aux meilleurs joueurs de la région.

Dans des salles surchauffées par l'intensité des échanges, nos représentants ont montré tout leur talent et leur détermination. Des matchs disputés, des remontées spectaculaires et des performances de haut niveau ont rythmé ces journées où chacun a donné le meilleur de lui-même.

Grâce à leur engagement et à leur rigueur à l'entraînement, plusieurs de nos joueurs ont décroché des places d'honneur, certains accédant même aux podiums dans leur catégorie respective. Une performance qui reflète le travail accompli tout au long de la saison et qui laisse présager de belles perspectives pour les prochaines compétitions, avec de prochaines rencontres à venir au niveau National en mai à Guéret !

Félicitations à tous les participants pour leur investissement et leurs résultats !










A.S.M TAI CHI YOGA

Quelques brèves de la section Tai Chi et Yoga !

Une du passé :

- Dimanche 9 mars 2025 stage TAI CHI , 48 participants : sérieux, joie et bonne humeur sous la houlette de notre maestro François, photos à l'appui .





Deux à venir :

-**Mardi 10 juin 2025 à 19h** au foyer rural : ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION Réservez votre soirée !

-**Dimanche 22 juin 2025 de 9h à 12h** : MARCHE TAI CHI ... s'il ne pleut pas !

Difficile de trouver une date entre la fin mai et la mi-juin cette année entre les fêtes des mères, des pères, l'Ascension et la Pentecôte, mais nous serons en été et c'est bien connu, en Seine et Marne l'été il fait toujours beau donc vous pouvez réserver votre matinée !

A.S.M ELAN SPORTIF

Assemblée générale du 07 février 2025

Lors de cette assemblée, nous avons mis à l'honneur une personne exceptionnelle, dont l'engagement au sein de notre association est remarquable depuis son arrivée.

Il y a deux ans, nous avons récompensé les membres du bureau.
L'an dernier, c'était au tour des professeurs.
Car une association ne fonctionne pas toute seule ! Sans nos bénévoles et nos profs, rien ne serait possible.



Cette année, c'est **ÉVELYNE BOTTELLI** qui mérite toute notre reconnaissance !
Toujours présente quand il faut donner un coup de main, elle est un pilier essentiel de notre équipe.

Évelyne, un immense MERCI !
Merci pour ton aide précieuse, ton énergie communicative, ta bonne humeur et ton engagement sans faille.



A.S.M LATINA SALSA

Soirée annuelle le samedi 12 avril à Marolles-sur-seine !

L'association Latina Salsa a le plaisir de vous inviter à sa grande soirée annuelle qui se déroulera le samedi 12 avril à partir de 18h30 à la salle des fêtes de Marolles-sur-Seine. Un événement à ne pas manquer pour les passionnés de danse et de convivialité !

Il y a la possibilité pour ceux et celles qui ne veulent pas danser de venir juste au buffet et à la soirée. Un pur moment de convivialité.

Au programme de cette soirée exceptionnelle :

Buffet dinatoire : Un repas savoureux et convivial pour bien démarrer la soirée, où chacun pourra se retrouver autour de mets délicieux dans une ambiance chaleureuse.

Spectacle de danse : En partenariat avec l'école de danse parisienne *Salsabor*, réputée pour son talent et son expertise, un spectacle époustouflant vous attend. Laissez-vous emporter par la magie des danses latines et découvrez des performances qui vous en mettront plein les yeux !

Soirée Salsa, Bachata et Kizomba : Après le spectacle, place à la danse avec une soirée animée par nos DJ passionnés. Salsa, bachata, kizomba… Tout le monde pourra danser et s'amuser jusqu'au bout de la nuit !

Les tarifs de la soirée :
Full Pass (buffet + spectacle + soirée) : 35€
Buffet + spectacle : 25€
Soirée salsa, bachata, kizomba uniquement : 15€



Pour réserver votre place pour le buffet dinatoire, merci de contacter l'association au **06.34.37.49.52**.

Venez passer une soirée inoubliable, placée sous le signe de la danse, de la convivialité et de la bonne humeur !

Nous vous attendons nombreux pour célébrer ensemble cette belle soirée !

A.S.MAROLLES

Assemblée Générales et Stages Multisports

L'Assemblée Générale de l'A.S.M., qui s'est tenue le 07 février dernier devant 40 participants, a débuté par un moment de recueillement en mémoire de Jean LEGRAND (Président fondateur de l'ASM) et de Philippe LEVEQUE (Maire de Marolles ayant beaucoup soutenu l'ASM pendant ses nombreux mandats) qui nous ont quittés en 2024.

Elle a ensuite fait l'objet de la mise en avant des évènements marquants suivants :



La mise à l'honneur de 10 Lauréats 2024 tous récompensés pour leur fidélité, leur implication et leur dévouement. Beaucoup d'émotion, de clin d'œil et d'humour sont ressortis lors des discours préalables à ces remises ainsi que de très sincères remerciements.

La présentation du rapport moral listant une très forte activité de l'ASM et de ses sections, et dont les statistiques font état de 862 adhérents (chiffre record depuis la création de l'ASM en 1984 : effet J.O. ?), d'une bonne répartition de toutes les tranches d'âge allant de 3 à 92 ans hormis la tranche 20-40 ans ou nous avons moins d'adhérents et d'une parfaite 2parité Homme-Femme. A noter toutefois que les hommes sont plus nombreux jusqu'à 20 ans mais qu'après 40 ans ce sont les femmes les plus nombreuses.

La réalisation des 2èmes activités Olympiques et Paralympiques avec les écoles de la commune ainsi que des 2èmes Marches Octobre Rose, toutes les deux couronnées de succès.

La présentation du rapport d'activité 2024 par les présidentes et présidents de section (Basketball, Football, Elan Sportif, Gymnastique Rythmique et Danse moderne, Handball, Latina Salsa, Pétanque, Multisports, Tai Chi, Taikibudo, Tennis et Tennis de table).

La présentation des résultats financiers bénéficiaires grâce notamment aux nombreuses manifestations proposées tout au long de l'année et une gestion saine et rigoureuse des sections de l'ASM. Ces bons résultats permettront de demander moins de subvention à la commune pour 2025.

Remerciements aux communes de Marolles, Misy, Balloy et La Tombe, au Conseil Départemental 77, à la région et à l'Agence Nationale du Sport, pour l'attribution de subventions.

Remerciements également aux entreprises et commerçants de Marolles et de ses environs et plus particulièrement à TEAM CNK (Christopher N'KUNKU joueur de football professionnel originaire de Marolles) pour leurs dons qui ont permis à toutes les sections de l'ASM de faire des achats ou d'organiser des manifestations qu'elles n'auraient pas pu faire sans cela.

Le renouvellement du bureau avec une arrivée. Cette équipe de 9 personnes est composée de : Patrick LE FLOC'H (Président), Céline CHAUVIERE (Vice-Présidente), Sandrine BOUTIN (Secrétaire), David NARME (Secrétaire adjoint), Yves LIEBEN (Trésorier), Nathalie FONTAINE (Trésorière adjointe), et comme membres Evelyne BOTTELLI, Nelly HARDY et Philippe BOUTIN.

En clôture, des remerciements ont été adressés aux Services Techniques et au Secrétariat de Mairie de Marolles pour leur soutien logistique ainsi qu'à tous les bénévoles qui œuvrent sans relâche pour l'animation des nombreuses activités de l'ASM.

L'ASM vous donne rendez-vous prochainement pour son prochain stage multiports qui aura lieu du 14 au 18 avril (1ère semaine vacances de Printemps).

Pour renseignements et inscriptions, veuillez contacter Patrick LE FLOC'H au 07 77 36 32 66.

COMITÉ DES FÊTES

Brocante et journée inter-village au programme !

Le 2 février, vous avez été nombreux à venir rire à la pièce de théâtre « Le tour du monde en 80 jours », jouée par « Les Toqués de la Scène ». C'est la 1ère fois que nous vous proposions un après-midi théâtre, en collaboration avec Marolles en Scène. Au vu du succès, nous recommencerons l'expérience l'année prochaine.









Le 9 février, 24 équipes se sont affrontés au cours d'un après-midi belote. Chacun a pu repartir avec son lot, sans oublier le traditionnel boudin pour les derniers !

Pour le 29 mars, la soirée Saint-Patrick a affiché complet dès la fin février. Un grand merci pour la confiance que vous nous accordez pour l'organisation de vos soirées dansantes.

Nous vous attendons le **dimanche 20 avril de 8h à 17h pour la brocante à la salle des fêtes**. Vous pouvez encore vous inscrire pour un emplacement à l'extérieur, l'intérieur de la salle étant déjà complet. Venez nombreux chiner au cours de la journée.

N'oubliez pas non plus la grande **journée inter-villages le dimanche 18 mai de 10h à 17h** au stade de Marolles. 4 communes seront en concurrence (Cannes-Ecluse, Chatenay/Egligny, Marolles, Misy) et s'affronteront lors de jeux tels que le tir à la corde, le lancer de pantoufles, la course en sac et bien d'autres. Venez encourager notre village !

Vous souhaitez participer aux jeux et créer l'équipe de Marolles ? Remplissez le bulletin d'inscription joint à ce numéro de Marolles'Info avant le 20 avril.

N'hésitez pas à consulter notre page Facebook (Comité des Fêtes de Marolles sur Seine) où vous pourrez trouver tous les renseignements sur nos manifestations. Vous pouvez aussi nous contacter par mail (comite77130marolles@gmail.com) ou par téléphone (06.74.13.88.17).

A bientôt
L'équipe du Comité des Fêtes

A.S.M FOOTBALL

28ème Loto -Médaillés -Tournoi de printemps

Loto : C'est dans une salle des fêtes quasi comble que les passionnés de loto se sont retrouvés le samedi 08 mars pour croiser le carton, à qui avait celui avec les bons numéros, dans une ambiance familiale.

Une soirée très attendue par un grand nombre de marollaises et de marollais au vu du nombre et de la qualité des lots qu'ils pouvaient espérer gagner.

Une de fois de plus, les sponsors nous ont bien accompagnés, un GRAND MERCI à : A.R.M., CASA ELEC, Restaurant L'ENTRE NOUS, boulangerie « AUX DOUCEURS MAROLLAISES, Salon de coiffure STUDIO COIF, restaurant LE ROYAL, LE BŒUF TRICOLORE de Varennes sur seine.

L'ambiance, avec des fois un peu trop de ferveur, fut au rendez-vous

Cette réussite ne pouvait se faire sans l'aide inconditionnelle des bénévoles du club et bien sûr des fameux gâteaux préparés par les mamans des joueurs. **Un grand merci** à toutes ces personnes qui prennent de leur temps libre pour le plaisir des autres, sans eux, le club ne pourrait organiser de telles manifestations.





Médaillés : Le vendredi 07 mars, Michèle HONDERLIK et Bilal BENHAMED, ont reçu la médaille d'Argent du District 77 de football, en récompense des nombreuses années d'engagement et d'investissement au sein du club, et ce en présence de Philippe COLLOT, Président du District 77





Tournois à venir :

La dynamique équipe de dirigeants du club vous donne rendez-vous au stade de Marolles à l'occasion de ses prochains tournois :

Samedi 12 avril de 10 h à 17 h – Catégorie U6 – U7 (6et 7 ans) Challenge Claude YSEMBERT

Dimanche 13 avril de 9 h à 17 h- Catégorie U12 – U13 (12 et 13 ans)

Samedi 10 mai de 8 h à 17 – Catégorie U8 – U9 (8 et 9 ans)

Pour le Club, son Président
Frédéric Fontaine

LES AMIS DE L'ÉCOLE

Carnaval



Ce dimanche 09 Mars, c'était Carnaval à Marolles sur Seine !

Les enfants petits et grands étaient au rendez-vous dans les déguisements les plus variés du traditionnel clown à la licorne en passant par les incontournables super héros et princesses !

Les bénévoles de l'Association des Amis de l'école avaient mis en place avec amour plusieurs activités en extérieur et en intérieur : structures gonflables, pinatas, tir à la corde, confection d'instruments de musique, masques à gratter et maquillage le tout en musique, le goûter étant offert par l'association.

Chacun a pu repartir le sourire aux lèvres d'avoir pu passer ce moment de convivialité en ce dimanche après-midi.

L'association remercie bien chaleureusement tous les bénévoles qui ont donné de leur temps personnel et de leur énergie pour le plus grand plaisir des enfants et leurs parents.

Prochains évènements à ne pas rater :

- La chasse aux œufs de Pâques le 20 Avril (organisée par la Mairie de Marolles sur Seine avec la participation des Amis de l'école)

- La traditionnelle Kermesse de l'école le 14 Juin

RECHERCHE BIBELOTS, PELUCHES....

Ne jetez plus et pensez à nous...Vous avez sûrement des peluches, bibelots, vaisselles... en bon état qui s'entassent dans vos placards ou dans votre grenier ? Faites un geste solidaire en les donnant à l'association.

Ce don servira pour les enveloppes de la kermesse du 14 juin prochain.

N'hésitez pas à nous contacter pour la prise en charge du retrait de vos dons au **07 81 65 82 78**

A.S.M PETANQUE

Reprise de la section ASM Pétanque à Marolles sur Seine tous les dimanches après-midi de 14h à 18h.

Venez vous détendre dans la bonne humeur.

Concours de pétanque le 27 avril 2025, ouvert à tous.



A.S.M ART RYTHMIC



SIRMOTOM

Le Sirmotom se modernise et se rapproche de ses usagers.

Depuis le premier mars la Maison de Tom est ouverte à Montereau.

Cet espace est désormais :

- Le site d'accueil unique du public pour toutes les démarches concernant le Sirmotom
- Un point d'apport volontaire pour y déposer vos textiles, emballages, piles, ampoules, smartphones et petits appareils électriques
- Un espace pour les formations du Sirmotom
- Un Répar'café chaque deuxième mercredi du mois

La Maison de Tom est située **14 rue du calvaire à Montereau** (en face de la salle Rustic). Elle vous reçoit :

Du **lundi au vendredi** de **9h30 à 12h** puis de **14h à 18h** et le **samedi matin**, de **9h30 à 12h**

CONCOURS MAISONS FLEURIES



Bulletin d'inscription disponible en Mairie

Renseignements au 01 64 31 32 56.

MANIFESTATIONS















Mairie : Place du Général de Gaulle, 77130 Marolles-sur-Seine (tél. 01.64.31.32.56) **Site internet :** www.marolles-sur-seine.fr **Directeur de publication :** Julien POIREAU **Commission Communication :** Adeline FARGE, Stéphanie BOUSSAHA, Laurie LECOUSTRE, Isabelle CEVERO, Véronique LAURIÉ, David AMATO **Réalisation :** Imprimerie du Confluent, 6 av du Maréchal de Lattre de Tassigny, 77130 Montereau (85o exemplaires)